

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.

Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 5 avril 2019 à 8 h
530, avenue Davaar à Outremont**

PRÉSENCES :

M. Philippe Tomlinson, Maire de l'arrondissement
Mme Fanny Magini, Conseillère du district de Jeanne-Sauvé
Mme Valérie Patreau, Conseillère du district de Joseph-Beaubien
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district de Claude-Ryan

ABSENCE :

M. Jean-Marc Corbeil, Conseiller du district de Robert-Bourassa

AUTRES PRÉSENCES :

Me Julie Desjardins, Chef de division – Ressources humaines et Secrétaire substitut de l'arrondissement
Mme Mélanie Dinel, Secrétaire recherchiste, Secrétaire substitut d'arrondissement
M. René Girard, Directeur de l'aménagement urbain et du patrimoine
Mme Marie-Claude Leblanc, Directrice de l'arrondissement

10.01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président déclare la séance ouverte à 8 h 06.

10.02 - MOT DU MAIRE ET DES ÉLUS(ES)

Aucune intervention.

CA19 16 0142

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU VENDREDI 5 AVRIL 2019, À 8 H

Il est proposé par Valérie Patreau

appuyé par Fanny Magini

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 5 avril 2019, tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.03

10.04 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Aucune intervention.

CA19 16 0143

APPROUVER LE BAIL ENTRE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT ET LE CENTRE DE LA PETITE ENFANCE FRISSON DE COLLINE POUR LA LOCATION DES LOCAUX AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE L'IMMEUBLE SITUÉ AU 1435, AVENUE VAN HORNE, À OUTREMONT, POUR UNE DURÉE DE DEUX (2) ANS, À COMPTER DU 15 AVRIL 2019, AVEC UNE OPTION DE RENOUVELLEMENT D'UN TERME ADDITIONNEL D'UNE (1) ANNÉE - AUTORISER LA DIRECTRICE D'ARRONDISSEMENT, À SIGNER LEDIT BAIL POUR ET AU NOM DE VILLE DE MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Fanny Magini

D'APPROUVER le bail entre l'arrondissement d'Outremont et le Centre de la petite enfance Frisson de Colline, par lequel l'arrondissement d'Outremont loue pour deux (2) ans, à compter du 15 avril 2019, un espace de 5 282 pi² au rez-de-chaussée de l'immeuble situé au 1435, avenue Van Horne, pour un loyer annuel de 109 313,63 \$ (incluant les taxes);

D'AUTORISER la directrice d'arrondissement à signer ledit bail;

D'IMPUTER la dépense conformément au certificat du trésorier à même le surplus libre de l'arrondissement, tel qu'indiqué à l'intervention financière du sommaire décisionnel;

D'IMPUTER le revenu conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.01 1191904002

CA19 16 0144

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT AO-3 PORTANT SUR LA DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS, AUTORISER LA CRÉATION ET LE COMPLEMENT TEMPORAIRE D'UN POSTE D'AGENT TECHNIQUE EN HORTICULTURE ET ARBORICULTURE À LA DIRECTION DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL - DÉPENSE PROVENANT DU SURPLUS LIBRE DE L'ARRONDISSEMENT

Il est proposé par Valérie Patreau

appuyé par Mindy Pollak

D'AUTORISER la création ainsi que le comblement temporaire d'un poste d'agent technique en horticulture et arboriculture à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social;

D'IMPUTER la dépense conformément aux informations inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

50.01 1193711011

CA19 16 0145

NOMINATION DE DEUX (2) MEMBRES PROFESSIONNELS SUPPLÉANTS DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN OU DE DISCIPLINES CONNEXES RÉSIDENTS DE L'ARRONDISSEMENT POUR FAIRE PARTIE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TEL QU'INDIQUÉ AU RÈGLEMENT SUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME AO-2

Il est proposé par Mindy Pollak

appuyé par Valérie Patreau

DE NOMMER deux (2) membres professionnels suppléants de l'aménagement urbain ou de disciplines connexes, résidents de l'arrondissement pour former une partie des membres du Comité consultatif d'urbanisme, soit :

- Madame Catherine Beaudoin
- Monsieur Benoit Dupuis

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

51.01 1194375016

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ASSEMBLÉE EST LEVÉE À 8 H 09.

70.01

Philippe Tomlinson
Maire de l'arrondissement

Me Julie Desjardins
Secrétaire substitut d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 mai 2019.